

# Charbon

---

## **Kevin Stone**

*L'auteur travaille au Secteur des minéraux et des métaux de Ressources naturelles Canada.  
Téléphone : 613-992-5199  
Courriel : kstone@rncan.gc.ca*

## **FAITS NOUVEAUX AU CANADA**

L'industrie canadienne du charbon a connu une année stimulante en 2005. La demande mondiale soutenue de charbon a stimulé le moral des intervenants de l'industrie et lors de conversations, le terme « renaissance » était souvent utilisé. Le prix record du charbon à coke a sans aucun doute joué un rôle de catalyseur au chapitre de la hausse de la production et des exportations de charbon du Canada.

La production de charbon du Canada totalisait 67,3 Mt en 2005, ce qui constitue, par rapport aux 66,5 Mt de 2004, une légère hausse qui est en grande partie attribuable aux productions de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui se chiffraient respectivement à 28,6 et 27,5 Mt de charbon. La production de la Saskatchewan est, quant à elle, restée stable en 2005. Toute la production de charbon de la Colombie-Britannique et une certaine partie de celle de l'Alberta ont été exportées. D'autre part, toute la production de la Saskatchewan et une grande partie de celle de l'Alberta servent à honorer des contrats d'approvisionnement à long terme conclus avec des centrales alimentées au charbon canadiennes qui sont situées à proximité des mines. Dans les provinces de l'Atlantique, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont produit une quantité limitée de houille destinée à des centrales thermiques alimentées au charbon.

En 2005, les exportations de charbon du Canada ont connu une hausse de 8 % par rapport à celles de 2004 et ont totalisé 28,2 Mt, soit 26,7 Mt de charbon à coke et 1,5 Mt de charbon thermique.

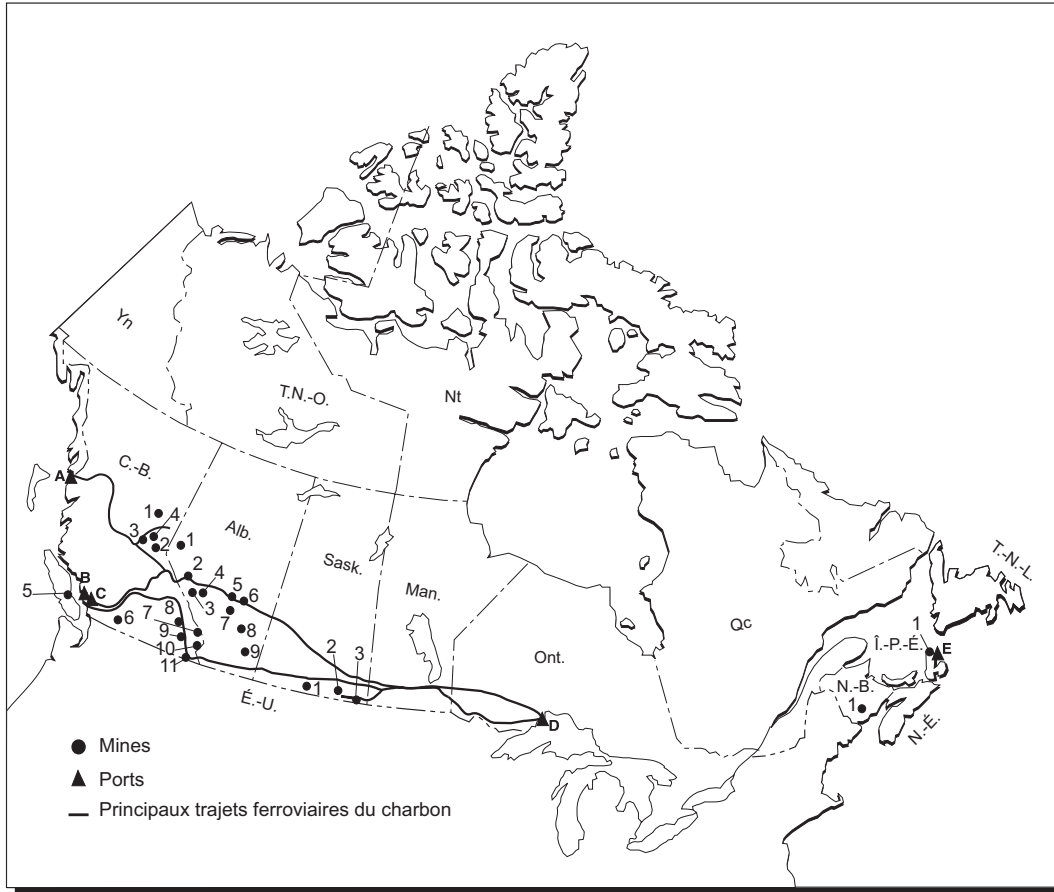
La vigueur des prix et de la demande a permis aux projets de mise en valeur du charbon de l'Ouest canadien de poursuivre leur forte période de croissance en 2005. Dans le

Nord-Est de la Colombie-Britannique, le projet de mine de charbon Wolverine de la Western Canadian Coal Corporation a reçu l'approbation réglementaire requise et les travaux de construction ont été lancés en avril 2005. L'aménagement de la mine devrait être terminé en juin 2006 et sa mise en production devrait avoir lieu en juillet de la même année. Sa capacité nominale est de 2,4 Mt/a et elle sera éventuellement portée à 3 Mt/a en 2007. Northern Energy and Mining Inc. a terminé la construction de la mine Trend Small vers la fin de 2005 et sa production a été amorcée en janvier 2006. Sa capacité nominale se chiffre à 1 Mt/a de charbon à coke. Dans le Sud de la province, les travaux d'aménagement de la mine Basin de la Compliance Energy Corporation ont aussi été achevés en 2005 et l'on s'attendait à ce que les activités de production démarrent en 2006, à l'exploitation d'une capacité nominale de 400 000 t/a de charbon thermique.

En Alberta, on a terminé le projet de construction de 36 mois de la nouvelle unité n° 3 de la centrale alimentée au charbon Genesee, dont l'exploitation commerciale a débuté le 1<sup>er</sup> mars 2005. L'unité de production d'électricité de 455 MW, d'une valeur de 695 M\$, constitue la centrale au charbon la plus perfectionnée au Canada. Elle est équipée de dispositifs techniques d'épuration de l'air, dont la valeur totalise 90 M\$, qui permettent de réduire de 50 % les émissions d'oxydes d'azote, de 18 %, celles de dioxydes de carbone (CO<sub>2</sub>), et d'un pourcentage important, celles de dioxyde de soufre. Les émissions totales de gaz à effet de serre de l'unité n° 3 de la centrale Genesee sont de ce fait réduites de 52 % par rapport à celles des centrales alimentées au charbon en exploitation. Les dispositifs de la centrale permettent aussi d'empêcher le rejet atmosphérique de 99,8 % des particules (cendres volantes) produites. Le charbon subbitumineux utilisé dans la nouvelle installation provient de la mine Genesee, située à proximité.

À la fin de 2005, le Canada comptait 24 mines de charbon en exploitation, la plupart des exploitations importantes étant situées dans l'Ouest canadien. Dix installations sont situées en Colombie-Britannique, soit les mines de charbon Greenhills, Fording River, Line Creek, Elkview, Coal Mountain, Quinsam, Willow Creek, Dillon, Trend Small et Basin. L'Alberta, quant à elle, en compte neuf, à savoir les mines Obed Mountain, Cheviot Creek, Coal

**Figure 1**  
**Principales mines de charbon et ports importants au Canada**



Les numéros et les lettres se rapportent à la carte ci-dessus.

**MINES**

**COLOMBIE-BRITANNIQUE**

1. Willow Creek
2. Dillon
3. Wolverine
4. Trend Small
5. Quinsam
6. Basin
7. Fording River
8. Greenhills
9. Elkview
10. Line Creek
11. Coal Mountain

**ALBERTA**

1. Grande Cache
2. Obed Mountain
3. Cheviot Creek
4. Coal Valley
5. Highvale
6. Whitewood
7. Genesee
8. Paintearth
9. Sheerness

**SASKATCHEWAN**

1. Poplar River
2. Boundary Dam
3. Bienfait

**NOUVEAU-BRUNSWICK**

1. Minto

**NOUVELLE-ÉCOSSE**

1. Stellarton

**PORTS**

**COLOMBIE-BRITANNIQUE**

- A. Ridley
- B. Neptune
- C. Westshore

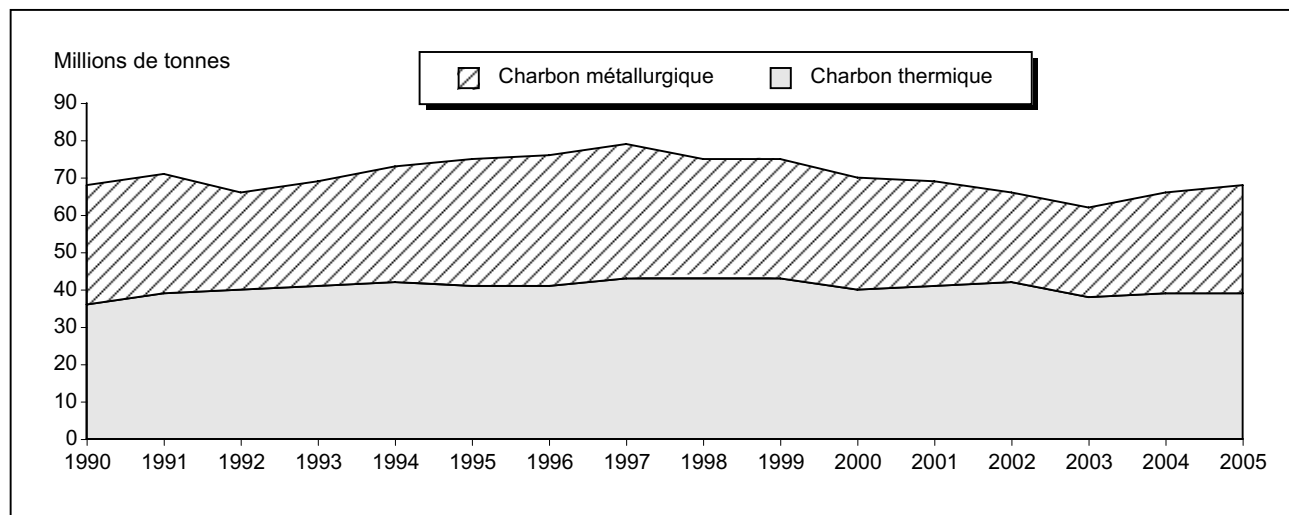
**ONTARIO**

- D. Thunder Bay

**NOUVELLE-ÉCOSSE**

- E. International Pier

**Figure 2**  
**Production canadienne de charbon, de 1990 à 2005**



Sources : Ressources naturelles Canada; Statistique Canada.

Valley, Highvale, Whitewood, Genesee, Paintearth, Sheerness et Grande Cache. Trois mines de charbon, Poplar River, Boundary Dam et Bienfait, sont situées en Saskatchewan. Le Nouveau-Brunswick compte une seule mine de charbon, tandis qu'en Nouvelle-Écosse, il existe encore quelques petites exploitations dont la production est négligeable.

La Elk Valley Coal Corporation exploite six mines de charbon (Greenhills, Fording River, Line Creek, Elkview, Coal Mountain et Cheviot Creek) dont la capacité de production totale est de quelque 27 Mt/a de charbon à coke. Luscar Coal Ltd. exploite, quant à elle, dix mines (Obed Mountain, Coal Valley, Highvale, Whitewood, Genesee, Paintearth, Sheerness, Poplar River, Boundary Dam et Bienfait) dont la capacité de production de charbons bitumineux et subbitumineux et de lignite totalise 40 Mt/a. Les huit autres mines sont exploitées par Ressources Hillsborough Limitée (Quinsam), la Western Canadian Coal Corporation (Dillon), la Pine Valley Mining Corporation (Willow Creek), la Grande Cache Coal Corporation (Grande Cache), Northern Energy and Mining Inc. (Trend Small), la Compliance Energy Corporation (Basin), la New Brunswick Power Generation Corporation (Minto) et Pioneer Coal Ltd. (Stellaraton).

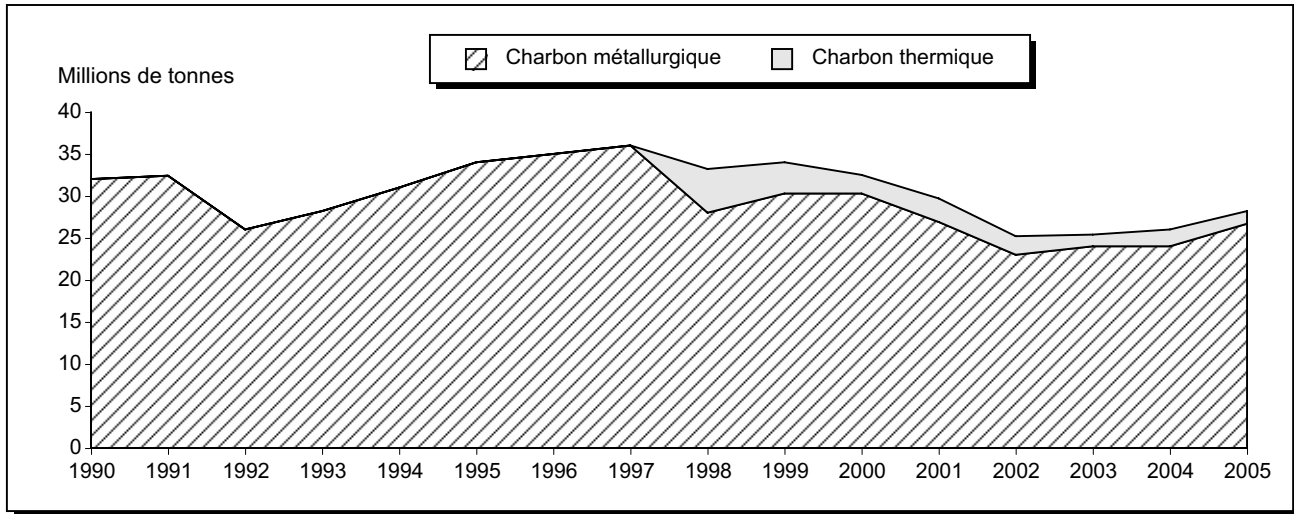
## EXPORTATIONS

Les exportations constituent un élément essentiel de l'industrie canadienne du charbon, car elles représentent plus de 40 % de la production du Canada.

En 2005, le Canada a exporté 28,2 Mt de charbon, soit 26,7 Mt de charbon à coke et 1,5 Mt de charbon thermique. Les exportations canadiennes de charbon se sont accrues de 8 % comparativement à celles de 2004. Celles destinées à l'Asie, le marché le plus important de ce secteur, ont augmenté de 24 % pour s'établir à 15 Mt, par rapport à 12 Mt en 2004. Au cours de la même période, les exportations vers le Japon sont passées de 5,4 à 7,5 Mt, soit une hausse remarquable de 40 %, tandis que celles à destination de la Corée du Sud ont bondi de 36 %, passant de 3,6 à 4,9 Mt entre 2004 et 2005. Les exportations canadiennes vers les marchés européens ont continué à suivre leur tendance haussière en 2005 en se chiffrant à 8,8 Mt, soit 6 % de plus que celles de 2004 (8,3 Mt). Les exportations vers les pays d'Amérique latine sont passées de 2 Mt en 2004 à 2,3 Mt en 2005, ce qui constitue un accroissement de 16 %. Toutefois, les exportations destinées aux États-Unis et au Mexique ont chuté de 40 % en 2005, ce qui est attribuable à la hausse de leurs approvisionnements intérieurs respectifs.

Les exportations de charbon du Canada provenaient, en grande partie, des cinq mines de la Elk Valley Coal Corporation situées en Colombie-Britannique. En 2005, cette province a exporté 25,8 Mt de charbon, soit 25,6 Mt de charbon à coke et 177 000 t de charbon thermique. L'Alberta, quant à elle, a exporté 2,1 Mt de charbon, soit 1,2 Mt de charbon à coke et 930 000 t de charbon thermique. La quantité de charbon expédié par bateau, dont quelque 95 % l'était à partir de terminaux charbonniers de Vancouver, s'est élevée à quelque 27 Mt en 2005, ce qui représente plus de 95 % des exportations canadiennes de charbon.

**Figure 3**  
**Exportations canadiennes de charbon, de 1990 à 2005**



Sources : Ressources naturelles Canada; Statistique Canada.

Au cours de l'exercice 2005<sup>1</sup> propre au secteur du charbon, les exportateurs canadiens ont profité des prix records du charbon à coke, qui se sont chiffrés, en moyenne, à 122 \$US/t. Cette situation particulière est attribuable à la hausse de la demande et à l'offre serrée observées sur les marchés mondiaux du charbon. Il semble que la demande mondiale de charbon à coke a amorcé une phase de ralentissement en 2005, mais il est aussi possible que ce soit l'offre qui rejoint graduellement la demande accrue. En vertu des différents accords conclus pour l'exercice 2006-2007, les exportateurs canadiens de charbon à coke ont établi le prix contractuel dans une fourchette de 107 à 110 \$US/t, ce qui représente une diminution par rapport à l'intervalle de 120 à 125 \$US/t de 2005-2006.

## CONSOMMATION ET IMPORTATIONS

Au Canada, la consommation de charbon était de 58 Mt approximativement en 2005, soit une valeur semblable à celle de l'année précédente. Le secteur de la production d'électricité en a consommé quelque 51 Mt, soit environ 37 Mt de charbon provenant de producteurs canadiens et environ 15 Mt de charbon importé. D'autres industries canadiennes, dont celles de l'acier et du ciment, ont consommé plus de 4 Mt de charbon.

<sup>1</sup> L'exercice financier propre au secteur du charbon s'échelonne du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars de l'année suivante.

Quelque 93 % du charbon consommé au Canada sert de combustible dans les 23 centrales alimentées au charbon. L'industrie canadienne de l'acier consomme environ 5 % du total et les quelque 2 % restants sont consommés à d'autres fins industrielles et pour le chauffage domestique.

Parmi les provinces consommatrices de charbon, l'Alberta occupe le premier rang, sa part de quelque 25 Mt comptant pour la moitié de la quantité totale de charbon utilisé pour produire de l'électricité et 43 % de la consommation canadienne annuelle de charbon. Les centrales au charbon de l'Alberta, qui répondent aux deux tiers de sa demande en électricité, constituent des éléments cruciaux de l'approvisionnement énergétique de la province.

L'Ontario, dont la consommation de charbon était à peu près la même en 2005 qu'en 2004, soit quelque 16 Mt, se classe au deuxième rang des provinces consommatrices. Environ 12 Mt de charbon ont été consommées pour produire de l'électricité, et quelque 4 Mt par l'industrie de l'acier, la petite quantité restante étant consommée par d'autres industries.

En 2005, la Saskatchewan a consommé 11,5 Mt de lignite qui ont alimenté les centrales au charbon et assuré les deux tiers de l'approvisionnement en électricité de la province.

La consommation apparente de charbon de la Nouvelle-Écosse s'est élevée à 2,5 Mt en 2005, soit une hausse de 500 000 t par rapport à 2004 (2 Mt), tandis que la consommation du Nouveau-Brunswick est passée de 1 Mt en 2004 à 1,3 Mt en 2005, cette dernière valeur étant semblable à celle de 2003. Tout le charbon consommé dans les deux

provinces sert à produire de l'électricité. La consommation annuelle de charbon du Québec est restée la même que celle signalée au cours des dix dernières années, soit dans la fourchette de 700 000 et 800 000 t, qui ont été consommées à différentes fins industrielles.

Le Canada a importé 21 Mt de charbon en 2005, ce qui constitue une hausse de 11 % par rapport à 2004 (19 Mt). Du total des importations, 17 Mt consistent en charbon thermique utilisé en grande partie pour produire de l'électricité en Ontario, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Les 4 Mt de charbon à coke importées ont été consommées par l'industrie canadienne de l'acier. Les importations de charbon du Canada provenaient des États-Unis (17,7 Mt, une hausse de 1,1 Mt par rapport aux 16,6 Mt de 2004), de la Colombie (2,6 Mt, un bond de 70 % comparativement à 1,5 Mt en 2004) et du Venezuela (676 000 t).

## PROJETS DE MINES DE CHARBON

Trois nouveaux projets d'exploitation de charbon ont été soumis au gouvernement en 2005, aux fins d'une évaluation environnementale. Deux des projets sont situés dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique et le troisième, dans le Sud-Est de la province.

Le projet d'exploitation minière Brule de la Western Canadian Coal Corporation (WCC) est situé sur la propriété Burnt River. Le gisement Brule renferme environ 36 Mt de charbon bitumineux à faible teneur en matières volatiles (charbon demi-gras) et, selon les plans de mine et les travaux d'analyse économique, la mine pourrait produire 21 Mt de charbon. La société prévoit d'abord mettre en valeur et exploiter le gisement Brule à un rythme de 1 Mt/a, au moyen des infrastructures existantes de la mine Dillon. Elle s'attend aussi à recevoir le certificat d'évaluation environnementale et l'autorisation réglementaire appropriés au milieu de 2006.

Le projet de mine de charbon Horizon de Ressources Hillsborough Limitée est situé à proximité des mines fermées Quintette et Bullmoose, dans une zone qui n'a jamais été exploitée. Le projet Horizon englobe aussi, en partie, des terres qui ont déjà fait l'objet de travaux d'exploration, dans le cadre de programmes ciblant les intérêts de la propriété Quintette. L'exploitation de la mine Quintette n'a pas épuisé les ressources charbonnières de la région. Les réserves et les ressources du projet Horizon, qui totalisent environ 45 Mt de charbon bitumineux à teneur moyenne en matières volatiles (houille grasse), devraient permettre de produire 1,6 Mt/a de charbon à coke. Hillsborough s'attend à recevoir le certificat d'évaluation environnementale et l'autorisation réglementaire nécessaires en 2006, et envisage d'amorcer les travaux d'aménagement de la mine en 2007.

Le projet de mine Lodgepole de la Cline Mining Corporation, situé dans le bassin houiller Crownsnest, dans le Sud-Est de la Colombie-Britannique, contient des réserves et des ressources totalisant quelque 155 Mt de charbon. La société, qui prévoit produire 2 Mt/a de charbon à coke dans le cadre de ce projet, s'attend à recevoir le certificat d'évaluation environnementale et l'autorisation réglementaire appropriés en 2006 et à entreprendre la construction de la mine en 2007.

En janvier 2005, Luscar Coal Ltd. a rendu public un document d'information sur son projet de construction d'une centrale thermique de 1000 MW alimentée au charbon comprenant deux unités, ainsi que d'une mine et d'une usine de préparation du charbon connexes. Le projet, qui porte le nom de Bow City Power, est situé près de Bow City (Alb.), à quelque 180 km au sud-est de Calgary. Il est basé sur le projet Brook Power, lancé par Fording Inc. en 2000, qui a par après été acheté par Luscar, à la suite de la restructuration de l'industrie du charbon en 2003. La mise en oeuvre du projet comporte deux phases. La première, qui devrait être réalisée d'ici 2010, comprend l'aménagement d'une mine à ciel ouvert et la construction d'une unité de production d'électricité de 500 MW et d'une usine de préparation du charbon. Au cours de la seconde phase, qui devrait être terminée en 2014, on prévoit construire l'autre unité de production de 500 MW et une pelle à benne traînante, et exécuter des travaux d'agrandissement de la mine et de l'usine de préparation du charbon.

Dans l'Est du Canada, la Xstrata Donkin Mine Development Alliance (l'Alliance) a remporté, en décembre 2005, l'appel d'offres du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, lancé en décembre 2004, qui concerne la mise en valeur de ressources carbonifères à la mine Donkin située au large de l'île du Cap-Breton. L'Alliance est constituée de l'australienne Xstrata Coal (66 % des intérêts) et des sociétés Kaoclay Resources Inc. (20 %) de Halifax et Atlantic Green Energy (14 %) de Savannah (Ga.). Elle a indiqué qu'elle entreprendra une étude de faisabilité de 10 à 15 M\$ visant à établir la rentabilité de la mise en valeur des ressources. La réalisation de l'étude durera probablement deux ans et la mise en production de la mine de charbon pourrait avoir lieu en 2008. Les gouvernements fédéral et provincial travaillent actuellement de concert à l'élaboration d'un régime de réglementation. Depuis 2003, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse s'engage à promouvoir l'exploitation minière du charbon et le développement de ce secteur, dans le cadre de son initiative de stratégie énergétique (Nova Scotia's Energy Strategy). La Nouvelle-Écosse possède d'importantes ressources houillères et la reprise des activités d'exploitation du charbon assurera des retombées économiques aux collectivités et à la province.

## ENVIRONNEMENT

L'industrie canadienne du charbon a réalisé des progrès en matière de préoccupations de nature environnementale telles que la perturbation des terres, le drainage minier acide, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la production de particules lors de la combustion du charbon. Certaines sociétés minières exploitant le charbon sont reconnues pour avoir réussi la mise en oeuvre des programmes de gestion environnementale de leurs sites miniers.

L'ouverture de nouvelles mines de charbon et l'augmentation de la capacité de production des mines existantes exigent la réalisation d'évaluations environnementales en vertu de législations provinciales et, dans certains cas, d'une évaluation environnementale par le gouvernement fédéral en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Le but des évaluations environnementales est de garantir que les diverses activités associées à l'exploitation des mines, notamment l'élimination de la couverture végétale, le déplacement des mort-terrains, la construction des routes, le stockage des stériles, l'exploitation minière comme tel et la remise en état des zones exploitées, sont effectuées de manière à limiter le plus possible leurs effets négatifs sur l'environnement.

Le gouvernement canadien et le secteur privé ont investi des sommes considérables dans les programmes de mise au point de techniques de charbon épuré (Clean Coal Technologies) qui permettent d'améliorer l'efficacité et l'acceptabilité environnementale des activités d'extraction, de préparation et de consommation du charbon. Ressources naturelles Canada est un partenaire financier de projets, dirigés par la Canadian Clean Power Coalition (CCPC), visant à démontrer que les concentrations des émissions associées à la production d'électricité des centrales alimentées au charbon peuvent être les mêmes que celles d'une centrale à turbine à gaz moderne et que des technologies éprouvées à l'échelle commerciale permettent d'assurer le captage et le stockage du CO<sub>2</sub> émis. L'objectif principal des projets consistait à exécuter la réadaptation de centrales thermiques au charbon existantes, tout en maintenant leur rendement global aux niveaux actuels, voire en les dépassant, et en assurant la rentabilité des technologies de remplacement par rapport aux autres techniques de production d'énergie. La CCPC a terminé l'étude de faisabilité portant sur les projets en 2004. Les conclusions de l'étude sont les suivantes : les émissions de centrales thermiques alimentées au charbon peuvent être semblables à celles de centrales au gaz naturel; les limites technologiques actuelles pourront éventuellement être dépassées; les incidences et les coûts liés au cycle de vie sont importants; les coûts de travaux de réadaptation de centrales existantes se situent dans une fourchette de 730 à 1100 \$/kW, alors que ceux associés à la construction de nouvelles centrales dépasseraient la barre des 2700 \$/kW.

## PERSPECTIVES

Les perspectives sont encourageantes pour l'exercice 2006. Il semble que la demande mondiale de charbon à coke a amorcé une phase de ralentissement et que l'offre accrue rattrape la demande. En vertu des différents accords conclus pour l'exercice 2006-2007, les exportateurs canadiens de charbon à coke ont établi le prix contractuel dans une fourchette de 107 à 110 \$US/t, ce qui représente une diminution par rapport à l'intervalle de 120 à 125 \$US/t de 2005-2006. Entre-temps, la demande mondiale de charbon thermique est toujours soutenue, particulièrement celle des pays en développement, car les niveaux élevés qu'elle a atteints sont directement reliés à la demande d'énergies thermique et électrique. La production canadienne de charbon devrait atteindre 70 Mt en 2006 et ses exportations devraient croître et s'élever à 30 Mt. La plus grande partie de la hausse de production globale sera attribuable aux charbons à coke et aux charbons pulvérisés aux fins d'injection (CPI) destinés à l'exportation. Les producteurs canadiens de ces deux types de charbon, soit la Elk Valley Coal Corporation, la Western Canadian Coal Corporation, la Grande Cache Corporation et la Pine Valley Mining Corporation, adopteront des mesures afin d'atteindre un volume de production maximal.

On n'anticipe aucune fluctuation de la production canadienne de charbon thermique, car la plus grande partie de celle-ci est assurée en vertu de contrats à long terme. Luscar Coal Ltd. prévoit fonctionner à capacité maximale et augmenter ses exportations de charbon thermique afin de profiter de la demande mondiale croissante. Quant à Ressources Hillsborough Limitée, elle s'attend aussi à exploiter ses installations à capacité maximale.

La consommation de charbon du Canada et ses importations ne devraient pas fluctuer en 2006. La pointe observée en 2005 sur le marché mondial du pétrole et du gaz naturel a incité plusieurs intervenants du milieu à demander l'adoption d'une approche différente au chapitre de la production d'électricité des centrales alimentées au charbon, particulièrement quand on tient compte du fait qu'au cours des siècles à venir, les abondantes ressources houillères constitueront assurément une source d'énergie fiable.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le charbon est une matière d'origine organique. Il est formé de débris végétaux qui ont subi des modifications chimiques et ont été compactés, pendant des millions d'années, sous l'effet de la pression et de la chaleur. Selon le degré de maturation géologique de la phase organique, la matière végétale enfouie se transforme en différents types de charbon. En général, plus le charbon est soumis à la chaleur et à la pression pendant une longue période, plus son rang (ou son degré de houillification) et sa capacité

thermique volumique par unité de masse sont élevés. Le charbon bitumineux et l'anhracite sont des charbons de rang élevé que l'on appelle aussi houilles dures. On consomme le charbon bitumineux à des fins métallurgiques et thermiques. L'anhracite – le charbon de rang le plus élevé qui est souvent appelé « charbon sans fumée » – est consommé pour le chauffage domestique et à des fins industrielles. Le lignite et le charbon subbitumineux constituent des charbons de rang bas, ou houilles brunes, qui sont consommés seulement pour la production d'électricité.

Le charbon est le combustible fossile le plus abondant dans le monde et celui dont la répartition est la plus grande. Les estimations des réserves prouvées mondiales de charbon se chiffrent actuellement à un billion de tonnes qui sont réparties dans 70 pays et exploitées dans plus de 50. Les réserves du Canada atteignent près de 10 milliards de tonnes (Gt) de charbon. Le charbon s'avère une source d'énergie à long terme peu coûteuse dont les réserves pourraient être exploitées, aux niveaux de production actuels, pendant plus de 200 ans, soit beaucoup plus longtemps que les réserves connues de pétrole et de gaz naturel.

Selon le plus récent rapport intitulé *Coal Information*, publié par l'Agence internationale de l'énergie, qui recueille des données à l'échelle mondiale sur la production, la consommation et le commerce, la production mondiale de charbon a atteint 5,9 Gt en 2005, soit 4,6 Gt de houille dure et 905 Mt de houille brune. Cette même année, l'offre mondiale de charbon a augmenté de 7,3 %. Les dix plus grands producteurs de charbon comptaient la Chine (2226 Mt), les États-Unis (1028 Mt), l'Inde (429 Mt), l'Australie (371 Mt), la Russie (297 Mt), l'Afrique du Sud (240 Mt), l'Allemagne (207 Mt), la Pologne (160 Mt), l'Indonésie (140 Mt) et le Kazakhstan (82 Mt). La production canadienne de charbon – houille dure et houille brune (lignite) – était de 67,3 Mt en 2005.

Le charbon sert de source d'énergie depuis des siècles. Il a fourni l'énergie nécessaire au démarrage de la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle et à l'amorce de l'ère de l'électricité au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le charbon constituait la plus importante source d'énergie primaire du monde jusqu'à la fin des années 1960, lorsque le pétrole l'a devancé. De nos jours, quelque 70 % de la production mondiale de charbon est consommée afin de produire de l'électricité, fournissant ainsi environ 39 % de l'énergie électrique totale à l'échelle mondiale. Au Canada, quelque 16 % de l'électricité est produite en utilisant du charbon. Presque toute la production mondiale d'acier de première fusion est basée sur le minerai de fer et sur la fonte brute obtenue dans les hauts fourneaux alimentés en coke provenant du charbon.

L'industrie canadienne du charbon joue un rôle de premier plan au sein de l'économie nationale, à la fois comme industrie minière et comme fournisseur de source d'énergie. Elle procure actuellement à quelque 5000 personnes des emplois directement liés à la production de charbon, mais ses activités sont aussi responsables de la création d'environ 50 000 emplois indirects dans l'ensemble du pays. Sa contribution annuelle à l'économie canadienne se chiffre à quelque cinq milliards de dollars. En 2005, 33,5 Mt de charbon ont été acheminées par train au Canada, ce qui en fait le produit minéral le plus transporté par rail au pays. La plus grande partie du charbon canadien est livrée aux ports de Vancouver d'où il est expédié outre-mer.

## SITES WEB DE SOCIÉTÉS CANADIENNES PRODUCTRICES DE CHARBON ET D'ORGANISMES CONNEXES

L'Association charbonnière canadienne :	<a href="http://www.coal.ca">www.coal.ca</a>
Fording Canadian Coal Trust :	<a href="http://www.fording.ca">www.fording.ca</a>
Teck Cominco Limited :	<a href="http://www.teckcominco.com">www.teckcominco.com</a>
Elk Valley Coal Corporation :	<a href="http://www.elkvalleycoal.ca">www.elkvalleycoal.ca</a>
Sherritt International Corporation :	<a href="http://www.sherritt.com">www.sherritt.com</a>
Luscar Coal Ltd., :	<a href="http://www.luscar.com">www.luscar.com</a>
Western Canadian Coal Corporation :	<a href="http://www.westerncoal.com">www.westerncoal.com</a>
Grande Cache Coal Corporation :	<a href="http://www.gccoal.com">www.gccoal.com</a>
Ressources Hillsborough Limitée :	<a href="http://www.hillsboroughresources.com">www.hillsboroughresources.com</a>
Quinsam Coal Corporation :	<a href="http://www.quinsam.com">www.quinsam.com</a>
Pine Valley Mining Corporation :	<a href="http://www.pinevalleycoal.com">www.pinevalleycoal.com</a>
Compliance Energy Corporation :	<a href="http://www.complianceenergy.com">www.complianceenergy.com</a>

*Remarques : (1) Pour les définitions et l'évaluation de la production, des expéditions et du commerce des minéraux, veuillez consulter le chapitre 65. (2) Les présentes données sont les plus récentes au 30 juin 2006. (3) Ce chapitre ainsi que d'autres chapitres, y compris les éditions d'années précédentes, sont disponibles sur Internet à [www.rncan.gc.ca/smm/cmy/com\\_f.html](http://www.rncan.gc.ca/smm/cmy/com_f.html).*

## NOTE À L'INTENTION DU LECTEUR

Le présent document a pour but de donner de l'information générale et de susciter la discussion. Il ne devrait pas servir d'ouvrage de référence ou de guide dans le cadre d'activités commerciales ou d'investissements. Les renseignements que l'on y trouve ne sauraient être considérés comme des propositions. L'auteur et Ressources naturelles Canada ne donnent aucune garantie quant à son contenu et n'assument aucune responsabilité, qu'elle soit accessoire, consécutive, financière ou d'une autre nature, pour les actes découlant de son utilisation.

## TARIFS DOUANIERS

N° tarifaire	Dénomination	Canada			États-Unis	UE	Japon
		NPF	TPG	États-Unis	Canada	Taux (1)	OMC (2)
27.01	Houilles : briquettes, boulets et combustibles solides similaires obtenus à partir de la houille						
2701.11	Houilles, même pulvérisées, mais non agglomérées; anthracite	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
2701.12	Houilles, même pulvérisées, mais non agglomérées; houille	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
2701.19	Houilles, même pulvérisées, mais non agglomérées; autres houilles	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
2701.20	Briquettes, boulets et combustibles solides similaires obtenus à partir de la houille	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	3,9%
27.02	Lignite, même agglomérés, à l'exclusion du jais						
2702.10	Lignite, même pulvérisés, mais non agglomérés	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
2702.20	Lignite agglomérés	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise

Sources : *Tarif des douanes* canadien, en vigueur en janvier 2006, Agence des services frontaliers du Canada; *Harmonized Tariff Schedule of the United States*, 2006; *Journal officiel de l'Union européenne* (édition du 27 octobre 2005); *Customs Tariff Schedules of Japan, 2006*.

NPF : nation la plus favorisée; OMC : Organisation mondiale du commerce; TPG : tarif de préférence général; UE : Union européenne.

(1) Taux de droits conventionnels : Dans le cas des produits importés provenant de pays qui constituent des parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce ou des pays avec lesquels l'Union européenne a conclu des accords comprenant la clause du tarif de la nation la plus favorisée, les droits de douane applicables seront les droits conventionnels dont les taux se trouvent dans la troisième colonne de la liste tarifaire. (2) Les taux de l'Organisation mondiale du commerce sont indiqués; dans certains cas, de plus faibles tarifs douaniers peuvent être appliqués.



TABLEAU 1. CANADA : EXPÉDITIONS ET COMMERCE DE CHARBON, DE 2003 À 2005

N° tarifaire	2003		2004		2005 (dpr)	
	(t)	(k\$)	(t)	(k\$)	(t)	(k\$)
<b>EXPÉDITIONS</b>						
Nouvelle-Écosse	x	x	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	141 000	17 082	90 000	11 266	x	x
Saskatchewan	x	x	x	x	11 017 000	x
Alberta	28 226 000	330 462	27 202 000	304 246	28 570 000	x
Colombie-Britannique	23 062 000	997 743	27 084 000	1 125 420	25 544 000	1 839 827
Total	62 125 000	1 492 220	65 997 000	1 596 459	65 317 000	2 328 541
<b>EXPORTATIONS</b>						
2701.11	Anthracite					
	États-Unis					
	8 279	1 268	475	200	212	21
	Turquie					
	-	-	-	-	15	2
Total	8 279	1 268	475	200	227	23
2701.12.10	Charbon bitumineux, charbon métallurgique					
	Japon					
	7 486 972	445 334	4 883 987	300 796	6 792 111	781 342
	Corée du Sud					
	3 268 468	190 294	3 625 115	230 191	4 770 365	544 589
	États-Unis					
	1 363 065	113 371	1 735 103	150 124	1 602 239	239 867
	Allemagne					
	1 478 163	99 476	1 813 986	128 145	1 757 343	188 840
	Brésil					
	1 835 371	109 887	1 469 050	89 485	1 718 266	180 062
	Royaume-Uni					
	1 077 984	64 740	1 063 763	65 680	1 677 264	178 961
	Italie					
	993 994	58 245	890 750	54 691	1 468 895	173 609
	Taiwan					
	1 077 311	67 027	990 020	62 620	1 274 345	156 297
	Turquie					
	780 474	57 687	1 306 265	89 477	1 025 098	146 252
	Pays-Bas					
	1 250 360	84 082	1 139 166	84 484	807 144	91 752
	Chine					
	604 350	33 815	1 762 860	116 132	955 736	74 877
	France					
	324 399	23 750	387 968	33 191	493 735	70 958
	Finlande					
	196 777	12 136	199 897	12 682	516 011	69 039
	Égypte					
	444 551	34 864	381 008	32 825	426 237	54 067
	Mexique					
	474 067	24 541	482 930	26 189	406 464	50 802
	Espagne					
	391 718	20 351	112 816	6 608	343 948	49 991
	Chili					
	231 000	14 312	364 526	17 448	368 493	36 865
	Pakistan					
	194 846	10 538	204 300	12 469	103 566	13 046
	Bulgarie					
	-	-	138 713	14 809	145 445	10 473
	Belgique					
	115 893	6 785	292 931	22 797	57 651	4 557
	Iran					
	68 859	5 602	-	-	-	-
	Roumanie					
	57 783	3 693	-	-	-	-
	Grèce					
	-	-	552 680	36 455	-	-
	Inde					
	-	-	49 143	6 353	-	-
Total	23 716 405	1 480 530	23 846 977	1 593 651	26 710 356	3 116 246
2701.12.90	Charbon bitumineux, autres					
	Japon					
	266 558	8 135	499 719	25 490	728 453	43 035
	États-Unis					
	431 573	34 595	759 852	56 475	237 203	19 960
	Corée du Sud					
	390 817	13 403	-	-	169 287	10 537
	Chili					
	118 251	4 019	44 990	1 704	180 406	10 127
	France					
	-	-	-	-	35 930	3 235
	Chine					
	64 606	3 074	-	-	-	-
	Mexique					
	-	-	590 288	26 278	-	-
Total (1)	1 271 805	63 226	1 894 849	109 947	1 351 279	86 894
2701.19	Autres formes de charbon					
	États-Unis					
	1 440	447	1 322	313	6 934	590
	Taiwan					
	100	39	880	96	2 194	179
	Vietnam					
	-	-	-	-	1 260	80
	Thaïlande					
	-	-	-	-	563	78
	Arabie saoudite					
	-	-	373	34	68	45
	Italie					
	103	25	1 703	166	322	27
	Égypte					
	-	-	98	9	89	19
	Espagne					
	-	-	-	-	77	6
	Pakistan					
	26	8	417	35	36	3
	Colombie					
	1	...	-	-	-	-
	Japon					
	1	...	-	-	-	-
	Koweït					
	100	5	-	-	-	-
	Chine					
	-	-	1	...	-	-
	Iran					
	-	-	63	6	-	-
Total (1)	1 771	524	4 857	659	11 543	1 027

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire	2003		2004		2005 (dpr)	
	(t)	(k\$)	(t)	(k\$)	(t)	(k\$)
<b>EXPORTATIONS (suite)</b>						
2701.20	Briquettes, boulets et combustibles solides obtenus à partir de la houille					
	Arabie saoudite	—	—	—	420	39
	Saint-Kitts-et-Nevis	—	—	—	9	1
	France	—	5	1	84	...
	Saint-Pierre-et-Miquelon	2	...	—	—	—
	États-Unis	171	15	—	—	—
	<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>513</b>	<b>40</b>
2702.10	Lignite, même pulvérisé, mais non aggloméré					
	États-Unis	74 632	7 846	66 090	6 533	72 629
	France	94	6	176	12	165
	<b>Total (1)</b>	<b>74 726</b>	<b>7 852</b>	<b>66 266</b>	<b>6 545</b>	<b>72 794</b>
2702.20	Lignite aggloméré					
	États-Unis	32 208	4 765	46 242	3 926	55 063
	Cuba	—	—	22	33	179
	France	—	—	36	6	—
	Allemagne	—	—	8	4	—
	<b>Total (1)</b>	<b>32 208</b>	<b>4 765</b>	<b>46 308</b>	<b>3 969</b>	<b>55 242</b>
	<b>Exportations totales</b>	<b>25 105 367</b>	<b>1 558 180</b>	<b>25 859 737</b>	<b>1 714 972</b>	<b>28 201 954</b>
<b>IMPORTATIONS</b>						
2701.11	Anthracite					
	Russie	94 029	6 652	34 594	2 724	113 709
	États-Unis	89 257	9 790	264 393	11 160	112 320
	Ukraine	37 398	2 848	169 454	13 567	61 528
	Chine	85 379	12 468	462	137	50 697
	Îles Pitcairn	—	—	—	—	10
	Italie	—	—	—	—	...
	Japon	—	—	—	—	...
	Canada	13	2	—	—	—
	Royaume-Uni	55	17	77	23	—
	Lesotho	—	—	2	1	—
	Taiwan	—	—	3	1	—
	<b>Total (1)</b>	<b>306 131</b>	<b>31 777</b>	<b>468 985</b>	<b>27 613</b>	<b>338 264</b>
2701.12.00.11,	Charbon bitumineux, charbon					
2701.12.00.12	métallurgique					
	États-Unis	3 285 177	179 534	3 429 444	242 105	4 155 036
	Canada	n.d.	...	n.d.	...	59 032
	Colombie	8 364	1 099	—	—	8 983
	Australie	8	...	—	—	—
	<b>Total (1)</b>	<b>3 293 549</b>	<b>180 633</b>	<b>3 429 444</b>	<b>242 105</b>	<b>4 223 051</b>
2701.12.00.91	Charbon bitumineux, autres houilles, très volatiles					
	États-Unis	8 502 324	425 653	6 823 417	396 111	5 807 253
	Colombie	345 011	15 326	145 449	5 849	—
	Norvège	38 939	1 389	—	—	—
	Venezuela	82 365	4 401	—	—	—
	<b>Total (1)</b>	<b>8 968 639</b>	<b>446 769</b>	<b>6 968 866</b>	<b>401 960</b>	<b>5 807 253</b>
2701.12.00.92	Charbon bitumineux, autres houilles, peu volatiles					
	Colombie	186 475	9 862	743 724	36 105	1 306 536
	Venezuela	615 753	36 799	734 150	38 008	625 330
	États-Unis	193 201	13 233	284 420	18 678	394 992
	Norvège	—	—	—	—	1
	Italie	58	6	—	—	—
	Royaume-Uni	33 085	2 482	—	—	—
	Pays-Bas	—	—	9	...	—
	<b>Total</b>	<b>1 028 572</b>	<b>62 382</b>	<b>1 762 303</b>	<b>92 791</b>	<b>2 326 859</b>
	<b>Total</b>	<b>153 490</b>				

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire	2003		2004		2005 (dpr)		
	(t)	(k\$)	(t)	(k\$)	(t)	(k\$)	
<b>IMPORTATIONS (suite)</b>							
2701.19	Autres houilles						
	États-Unis	7 716 243	131 833	5 778 681	184 166	7 161 431	228 617
	Colombie	1 321 736	42 951	614 747	31 810	1 250 086	67 917
	Venezuela	—	—	27 937	3 119	50 645	7 278
	Fédération de Russie	—	—	—	—	20 000	1 560
	Royaume-Uni	7 095	236	2 839	236	20 733	720
	Indonésie	—	—	—	—	10 000	625
	Japon	1	...	120	2	92	2
	Jordanie	3	...	—	—	101	1
	Belgique	—	—	—	—	71	1
	Taïwan	—	—	—	—	113	1
	Mexique	2	...	—	—	7	...
	Afrique du Sud	70 281	1 982	—	—	17	...
	Chine	—	—	24	1	28	...
	Égypte	—	—	—	—	...	...
	Australie	9	1	—	—	—	—
	Canada	3	...	—	—	—	—
	Grèce	1	...	—	—	—	—
	Iran	2	...	—	—	—	—
	Kazakhstan	2	...	—	—	—	—
	Corée du Sud	10	...	—	—	—	—
	France	—	—	4	...	—	—
	Allemagne	—	—	1	...	—	—
	Total (1)	9 115 388	177 003	6 424 353	219 334	8 513 324	306 722
2701.20	Briquettes, boulets et combustibles solides obtenus à partir de la houille						
	Chine	—	—	159	17	785	106
	Pays-Bas	—	—	—	—	1 170	79
	États-Unis	1 195	133	9 045	837	86	6
	Taïwan	—	—	...	...	...	...
	Égypte	...	...	14	2	—	—
	Japon	13	1	66	7	—	—
	Liban	40	1	—	—	—	—
	Allemagne	—	—	99	11	—	—
	Corée du Sud	—	—	2	...	—	—
	Mexique	—	—	..	...	—	—
	Vietnam	—	—	2	...	—	—
	Total (1)	1 248	135	9 387	874	2 041	191
2702.10	Lignite, même pulvérisé, mais non aggloméré						
	États-Unis	1 702	173	1 332	136	967	98
2702.20	Lignite aggloméré						
	Chine	—	—	—	—	256	83
	États-Unis	4	...	2	...	..	...
	Total	4	...	2	...	256	83
	Importations totales	22 715 233	898 872	19 064 672	984 813	21 212 015	1 264 490

Sources : Ressources naturelles Canada; Statistique Canada.

— : néant; ... : quantité minimale; (dpr) : données provisoires; n.d. : non disponible; x : confidentiel.

(1) Le total comprend les données se rapportant à d'autres pays.

Remarque : Les chiffres ont été arrondis

**TABLEAU 2. COMMERCE CANADIEN DE COKE DE HOUILLE, DE 2003 À 2005**

N° tarifaire	2003		2004		2005 (dpr)	
	(t)	(k\$)	(t)	(k\$)	(t)	(k\$)
<b>EXPORTATIONS</b>						
2704.00	Coke et semi-coke de houille, de lignite ou de tourbe, même aggloméré; charbon de cornue					
États-Unis	104 920	13 197	132 551	42 117	239 030	66 376
Émirats arabes unis	153	94	718	118	591	87
Roumanie	–	–	5	...	62	6
Iraq	–	–	–	–	15	2
Brésil	12 714	752	–	–	–	–
Cuba	–	–	16	9	–	–
Pays-Bas	–	–	132	14	–	–
Total (1)	117 787	14 043	133 422	42 258	239 698	66 471
<b>IMPORTATIONS</b>						
2704.00	Coke et semi-coke de houille, de lignite ou de tourbe, même aggloméré; charbon de cornue					
États-Unis	416 783	66 028	602 615	59 335	780 879	91 351
Chine	93 194	17 076	317 292	115 419	211 835	57 974
Allemagne	3 186	622	3 827	892	2 053	669
Belgique	8	1	6	1	5	1
France	12	2	36	3	3	1
Pays-Bas	5 063	958	...	...	3	1
Bangladesh	–	–	–	–	...	...
Colombie	–	–	–	–	...	...
Suède	–	–	–	–	...	...
Brésil	75 561	7 581	11 989	2 741	–	–
Japon	36 064	5 799	19	7	–	–
Pologne	26 716	7 833	–	–	–	–
Ukraine	–	–	51 744	18 045	–	–
Total (1)	656 587	105 900	987 528	196 443	994 778	149 997

Sources : Ressources naturelles Canada; Statistique Canada.

– : néant; ... : quantité minimale; (dpr) : données provisoires.

(1) Le total comprend des données se rapportant à d'autres pays.

Remarque : Les chiffres ont été arrondis.

**TABLEAU 3. RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE CHARBON, PAR TYPE ET PAR PROVINCE, DE 1990 À 2005**

Année	Alberta			Colombie-Britannique	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Saskatchewan	Canada
	Charbon bitumineux	Charbon subbitumineux	Total	Charbon bitumineux	Charbon bitumineux	Charbon bitumineux	Lignite	Total
(milliers de tonnes)								
1990	9 153	21 252	30 405	24 556	548	3 415	9 407	68 331
1991	10 312	22 242	32 554	24 963	498	4 138	8 981	71 134
1992	10 508	23 020	33 528	17 174	399	4 486	10 027	65 614
1993	11 498	23 660	35 159	20 628	389	3 647	9 000	68 824
1994	10 195	25 489	35 684	22 604	331	3 509	10 684	72 815
1995	11 523	25 621	37 144	23 349	263	2 482	10 739	74 979
1996	11 164	24 985	36 150	25 420	272	3 171	10 838	75 853
1997	10 560	25 782	36 343	27 878	173	2 715	11 652	78 762
1998	10 871	25 285	36 156	24 866	272	2 118	11 790	75 204
1999	9 903	24 229	34 203	24 844	251	1 537	11 659	75 204
2000	6 728	24 168	30 896	25 681	229	1 165	11 190	69 163
2001	5 971	24 940	30 911	27 007	165	881	(a) 11 390	70 355
2002	4 957	25 528	30 485	24 398	175	x	(a) 11 365	66 608
2003	3 346	24 880	28 226	23 099	141	x	(a) 10 665	62 163
2004	2 000	25 282	27 202	27 107	x	x	(a) 11 588	66 019
2005 (dpr)	2 570	26 000	28 570	27 544	x	x	(a) 11 017	67 500

Sources : Ressources naturelles Canada; Statistique Canada.

(dpr) : données provisoires; x : confidentiel.

(a) Saskatchewan Bureau of Statistics, *Monthly Statistical Review*.

**TABLEAU 4. CONSOMMATION CANADIENNE DE CHARBON, DE 1990 À 2005**

Année	Électricité	Acier	Secteurs industriels		À des fins non énergétiques	Total
			Producteurs	(milliers de tonnes)		
1990	42 136	4 996	1 730	144	349	49 354
1991	43 873	4 906	1 473	165	315	50 732
1992	45 808	4 885	1 504	88	311	52 596
1993	43 112	4 665	1 392	128	386	49 683
1994	45 273	4 780	1 513	129	370	52 065
1995	45 954	4 189	1 595	186	415	52 338
1996	46 607	4 446	1 641	166	442	53 302
1997	49 799	4 490	1 721	144	450	56 605
1998	52 455	4 119	1 713	105	430	58 821
1999	52 037	4 360	1 745	179	382	58 703
2000	55 824	4 265	1 959	160	469	62 676
2001	55 537	4 255	1 870	335	396	62 393
2002	55 612	4 201	1 810	216	413	62 252
2003	55 213	4 174	1 931	284	457	62 059
2004	51 241	4 370	2 109	264	474	58 458
2005 (e)	51 000	4 200	2 100	260	470	58 030

Sources : Ressources naturelles Canada; Statistique Canada.  
(e) : estimation.

**TABLEAU 5. COMMERCE CANADIEN DE CHARBON, DE 1990 À 2005**

Année	Charbon métallurgique		Charbon thermique		Canada	
	(kt)	(k\$)	(kt)	(k\$)	(kt)	(k\$)
<b>EXPORTATIONS</b>						
1990	31 986	2 109 070	...	9 474	32 058	2 118 544
1991	32 401	2 043 347	...	8 002	32 481	2 051 349
1992	25 910	1 666 905	...	17 110	26 134	1 684 015
1993	28 249	1 845 140	...	10 053	28 352	1 855 193
1994	31 243	2 039 875	...	7 325	31 311	2 047 200
1995	34 054	2 228 708	...	9 294	34 215	2 238 002
1996	34 593	2 494 781	...	8 414	34 695	2 503 195
1997	35 610	2 571 970	...	22 016	35 882	2 593 986
1998	27 972	2 060 927	5 213	301 083	33 185	2 362 010
1999	30 289	1 746 020	3 662	152 136	33 951	1 898 156
2000	30 305	1 632 441	2 196	89 358	32 501	1 721 799
2001	26 914	1 715 603	2 782	118 785	29 696	1 834 388
2002	22 964	1 582 580	2 222	108 642	25 186	1 691 222
2003	23 716	1 480 528	1 389	77 651	25 105	1 558 179
2004	23 847	1 593 650	2 013	121 322	25 860	1 714 972
2005 (dpr)	26 710	3 116 245	1 492	99 320	28 202	3 215 565
<b>IMPORTATIONS</b>						
1990	4 021	185 421	10 819	426 879	14 840	612 300
1991	4 170	189 627	7 665	288 520	11 835	478 147
1992	4 733	216 429	9 017	375 259	13 750	591 688
1993	4 721	227 404	4 002	183 819	8 723	411 223
1994	4 047	201 583	5 007	232 349	9 054	433 932
1995	4 183	211 235	5 566	264 198	9 749	475 433
1996	5 465	283 250	6 183	288 448	11 648	571 698
1997	4 616	238 944	10 202	453 898	14 818	692 842
1998	4 536	258 201	15 318	671 063	19 854	929 264
1999	3 857	204 018	16 103	717 592	19 960	921 610
2000	3 493	183 214	15 932	755 576	19 425	938 790
2001	3 987	229 475	15 443	799 304	19 430	1 028 779
2002	4 315	283 037	18 321	809 983	22 636	1 093 020
2003	3 294	180 633	19 422	718 240	22 716	898 873
2004	3 429	242 105	15 635	742 709	19 064	984 814
2005 (dpr)	4 223	367 167	16 989	897 323	21 212	1 264 490

Source : Ressources naturelles Canada.  
... : quantité minime; (dpr) : données provisoires.